

Lettre d'intention de don d'archives privées

(Une fois cette lettre reçue, vous recevrez un courrier des Archives départementales indiquant nos intentions).

Je, soussigné(e)

propriétaire des archives dont la description est annexée à la présente lettre, souhaite en faire don au Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, représenté par le directeur des Archives départementales.

Ce don est assorti des conditions suivantes :

- Communication au public
 - libre, selon les lois, décrets et règlements en vigueur
 - soumise à mon autorisation dont voici les conditions :

- Reproduction
 - libre, selon les lois, décrets et règlements en vigueur
 - libre à condition d'en être informé par les Archives départementales
 - soumise à mon autorisation, sauf pour les Archives départementales, à ces conditions :

- En cas de numérisation de mes archives par les Archives départementales, je souhaite en obtenir une copie numérique.

- Publication et diffusion
 - libre, selon les lois, décrets et règlements en vigueur
 - libre à condition d'en être informé par les Archives départementales
 - soumise à mon autorisation sauf pour les Archives départementales à ces conditions

Sur chaque pièce d'archives, il sera indiqué en référence le nom du fonds dont il est extrait.

(ex. : « Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, fonds ... »).

Fait à, le

Signature du donateur

Pour toute information :

Madame Annie Massot
Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence
2 rue de Trélus
BP 212
04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX.
04 92 36 75 00
archives04@cg04.fr